



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'innovation et le développement au cœur du budget 2018

Lachute, le 23 novembre 2017 –La MRC d'Argenteuil est fière de présenter son budget 2018, adopté à l'unanimité par les membres de son conseil lors de sa séance ordinaire du 22 novembre dernier. Ce budget équilibré résulte d'une planification rigoureuse et minutieuse en droite ligne avec la stratégie de revitalisation économique de la MRC et le schéma d'aménagement et de développement révisé du territoire, avec pour toile de fond la planification stratégique de la MRC intitulée *Ensemble, façonnons l'avenir*.

Les grandes lignes du budget 2018

Le budget total de la MRC d'Argenteuil s'élève à 8 981 730 \$, qui inclut des entrées et des sorties de fonds de 1 253 613 \$, qui n'ont toutefois aucune incidence budgétaire, mais qui doivent être inscrites à titre de revenus et de dépenses. Le budget « net » de la MRC pour 2018 est donc de 7 728 117 \$.

En 2018, la part du budget global de la MRC assumée par les municipalités par l'entremise des quote-parts représente 46,8 %. Comme l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est l'une des principales sources de revenus de la MRC d'Argenteuil et est payable par les neuf municipalités locales qui la composent. Pour l'année 2018, l'ensemble des quote-parts totalise 4 204 080 \$, une hausse moyenne de 5,91 % comparativement à 2017. Près de la moitié de cette hausse (3,08 %) est directement attribuable à la création de nouveaux postes en lien avec la mise en place d'un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission portera sur le déploiement d'Internet haute vitesse sur une partie importante du territoire. Un changement dans la manière de percevoir les sommes auprès des municipalités locales pour l'utilisation du service de génie civil explique également une partie de cette hausse (2,57 %), alors qu'auparavant, les municipalités étaient facturées à la pièce pour le support de la MRC en matière de voirie locale, sur la base d'utilisateur-payeur.

Outre la quote-part, les autres sources de revenus (53,2 %) proviennent quant à elles de surplus et de réserves accumulés libres, de subventions du gouvernement du Québec et de divers revenus.

Il est à noter qu'une enveloppe de 205 000 \$ provenant du *Fonds de développement des territoires* (résultant du Pacte fiscal ratifié en 2015 par l'UMQ, la FQM et le gouvernement du Québec) sera

partagée entre les neuf municipalités constituantes de la MRC afin de soutenir des projets structurants à l'échelle locale. De cette somme, 25 000 \$ seront dédiés à la poursuite de la mise en œuvre de la Politique de la Famille et des Aînés de la MRC, à l'échelle locale. De plus, dans le cadre du même fonds, une somme de 30 000 \$ est réservée pour les projets structurants pilotés par les partenaires du milieu.

Une valeur des propriétés de la MRC établie à plus de 4,2 milliards \$

La plus grande partie des dépenses de la MRC à être assumées par les neuf municipalités locales est partagée selon un calcul basé sur la richesse foncière uniformisée (RFU). Cette donnée est obtenue en effectuant la somme des valeurs foncières des immeubles et des terrains, ce qui représente pour la MRC d'Argenteuil un montant de 4, 245 G \$ au 15 septembre 2017, soit une hausse de 2,52 % comparativement à 2016.

En plus d'assumer ses compétences obligatoires en vertu des lois provinciales, la MRC d'Argenteuil agit à titre de « coopérative de services » auprès de ses municipalités constituantes, entraînant du même coup des économies d'échelle importantes dans plusieurs secteurs d'activités, dont le génie forestier, le génie civil et voirie locale, l'accès à un service informatique complet, etc. Les neuf municipalités locales peuvent également bénéficier de l'accompagnement de la MRC dans leurs diverses demandes d'aide financière.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, se réjouit de l'adoption à l'unanimité du budget 2018 : « Dotée d'une vision à la fois réaliste et ambitieuse pour son territoire, la MRC d'Argenteuil se développe, se mobilise, évolue. Ce budget affirme clairement notre leadership en matière d'innovation et de développement économique durable. Tous les éléments sont réunis pour favoriser la mobilisation et l'organisation du milieu, et ce, afin de continuer à faire d'Argenteuil un milieu de vie inspirant du point de vue économique, social et environnemental ».

« Le budget 2018 est en droite ligne avec nos valeurs, dont celles d'être à l'écoute de la population et de faire preuve d'ouverture face aux projets rassembleurs. Notre conseil se réjouit, en tant que gouvernement de proximité, d'avoir adopté un budget responsable, résolument tourné vers l'avenir, qui tient compte des opportunités à saisir, en respect avec la mission de la MRC d'Argenteuil et la capacité de payer des contribuables », a fait valoir le préfet suppléant, monsieur Carl Péloquin.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2328
mcarriere@argenteuil.qc.ca